



Comptes économiques définitifs de Mayotte 2,1 milliards d'euros de PIB en 2015

En 2015, le produit intérieur brut (PIB) mahorais atteint 2,1 milliards d'euros selon le premier compte définitif établi pour Mayotte. Ce PIB est largement soutenu par les dépenses des administrations publiques, la sphère marchande restant peu développée à Mayotte. Le revenu disponible brut des ménages progresse rapidement à Mayotte, malgré un niveau de prestations sociales par habitant qui reste très inférieur à celui de métropole.

Ourida Cherchem, Insee

Le **produit intérieur brut** (PIB) de Mayotte s'élève à 2,1 milliard d'euros en 2015. Le PIB par habitant est donc de 8 800 euros (*figure 1*), soit 30 % du niveau moyen des pays de l'Union européenne. Il est par exemple quatre fois plus faible qu'en métropole et deux fois plus que dans les autres DOM.

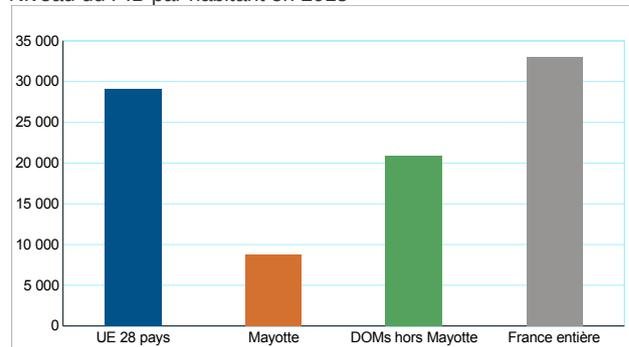
Le PIB par habitant mahorais accuse ainsi près de 60 ans de retard sur le niveau national. Pour autant, le rattrapage est rapide, avec un PIB par habitant qui a progressé trois fois plus vite qu'en France entre 2005 et 2015. Cette faiblesse du PIB par habitant s'explique surtout par un taux d'emploi deux fois plus faible qu'en France : seulement 34 % des Mahorais de 15 à 64 ans ont un emploi en 2015 (64 % en France). En outre, les emplois sont en moyenne moins productifs à Mayotte : 46 500 euros par emploi, soit deux fois moins qu'en France. Les secteurs d'activité à forte valeur ajoutée (industries, information-communication, finance et assurances...) sont peu développés à Mayotte, ce qui explique en partie cette plus faible productivité.

Les administrations publiques portent la moitié du PIB

À Mayotte, ce sont les administrations publiques qui créent le plus de richesses : elles contribuent à la moitié du PIB, soit trois fois plus qu'en France (*figure 2*). Cet important poids économique traduit notamment la faiblesse du secteur marchand.

1 Le PIB par habitant de Mayotte représente 30 % de la moyenne européenne

Niveau du PIB par habitant en 2015



Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux définitifs (base 2014).

En 2015, les sociétés ne dégagent que 589 millions d'euros de valeur ajoutée, soit 28 % du PIB (51 % en France).

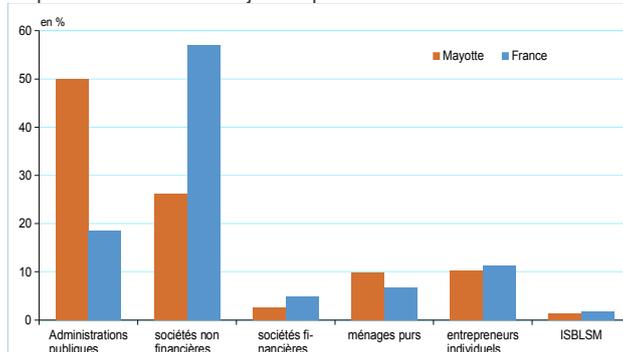
La valeur ajoutée des sociétés se répartit entre les rémunérations et la marge. À Mayotte, la part consacrée aux rémunérations est plus faible qu'en France (*figure 3*). Le taux de marge des sociétés est donc plus important : 44 % contre 32 % en France. Cette marge permet notamment de payer l'impôt sur les sociétés, les intérêts d'emprunts et les dividendes. Le reste constitue l'épargne, dont une partie alimente la trésorerie et une autre permet d'autofinancer de nouveaux investissements.

Des sociétés plus prudentes : plus de marge et moins de recours au crédit

En 2015, les sociétés mahoraises investissent autant qu'en France : leur taux d'investissement est de 21 % (23 % en France). Pour financer ces investissements, le recours à l'emprunt n'est néanmoins pas très développé. Les sociétés mobilisent donc largement leur épargne : le taux d'autofinancement (épargne / investissement) est de 150 % à Mayotte (97 % en France). Les sociétés mahoraises sont donc plus prudentes. Elles préfèrent conserver des montants plus élevés de trésorerie pour faire face par exemple à des imprévus (grève, accès difficile au crédit...).

2 Une activité des sociétés peu développée

Répartition de la valeur ajoutée par secteur institutionnel en 2015



Source : Insee, comptes nationaux définitifs (base 2014).

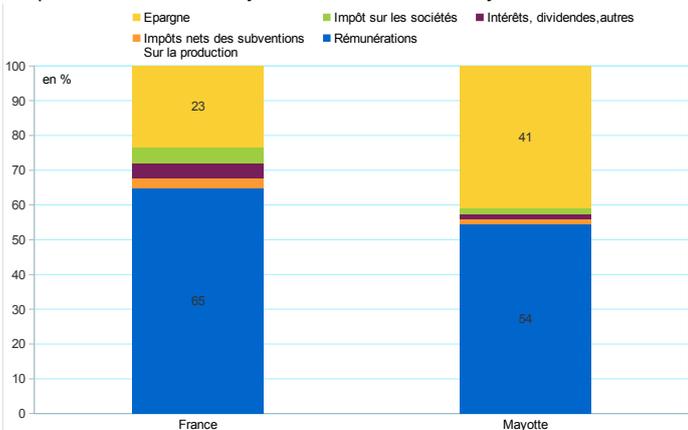
La moitié de l'activité des entrepreneurs individuels est informelle

Comme en France, les ménages créent 20 % du PIB. La valeur ajoutée des ménages se compose pour moitié de l'activité des entrepreneurs individuels. Ceux-ci exercent essentiellement dans l'agriculture, le commerce et la construction. Ce sont par ailleurs des secteurs où l'économie informelle est très développée, si bien qu'elle représente la moitié de la valeur ajoutée des entrepreneurs individuels (hors agriculture).

Bien que cinq fois plus nombreuses que les entreprises formelles, les informelles dégagent peu de valeur ajoutée. Certes, l'économie informelle génère au total un dixième de la valeur ajoutée de toutes les entreprises mahoraises (deux fois plus qu'en métropole), mais rapportée à l'ensemble du PIB elle ne pèse que pour 3 % (comme en France).

3 Les sociétés mahoraises épargnent plus

Répartition de la valeur ajoutée en France et à Mayotte



Source : Insee, comptes nationaux définitifs (base 2014).

Le poids des prestations sociales a doublé en 10 ans

Le **revenu disponible brut** (RDB) des ménages à Mayotte atteint 1 550 millions d'euros en 2015. Principalement porté par la hausse des rémunérations versées par les administrations publiques, il a été multiplié par deux en 10 ans. En 2015, les rémunérations versées par les administrations représentent 60 % du RDB des ménages, contre 21 % en France. À l'inverse, les rémunérations versées par les sociétés ne représentent que 20 % du RDB des ménages contre 60 % en France.

La protection sociale (allocations familiales, RSA, bourses, prestations vieillesse...) s'est développée à Mayotte entre 2005 et 2015 du fait de la départementalisation. La part des prestations sociales (en espèces) dans le RDB progresse donc rapidement, passant de 5 % à 10 % entre 2005 et 2015. Elle reste cependant trois fois plus faible à Mayotte qu'en métropole, du fait de prestations vieillesse moins importantes.

Source

Le 1^{er} janvier 2014, Mayotte est devenue Région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne et donc éligible aux fonds de convergence pour le rattrapage des régions européennes en retard de développement. Le critère principal d'attribution est le PIB par habitant qui doit être inférieur à 75 % de la moyenne européenne.

Pour juger de l'éligibilité, le règlement européen 549/2013 s'applique à Mayotte et impose la mise en place de comptes économiques définitifs. Ces derniers sont plus précis que les estimations annuelles de PIB proposées jusqu'ici (cf. l'*Insee Flash Mayotte* n°75). Cette publication présente les principaux résultats issus des comptes définitifs, qui révisent donc les agrégats jusqu'alors calculés. Pour la première fois à Mayotte, ils sont élaborés à partir de nouvelles données et en appliquant la méthode standard de construction des comptes définitifs dans les autres DOM.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUZOU

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4563 (imprimée)
ISSN : 2417-0941 (en ligne)
© Insee 2019

Pour en savoir plus :

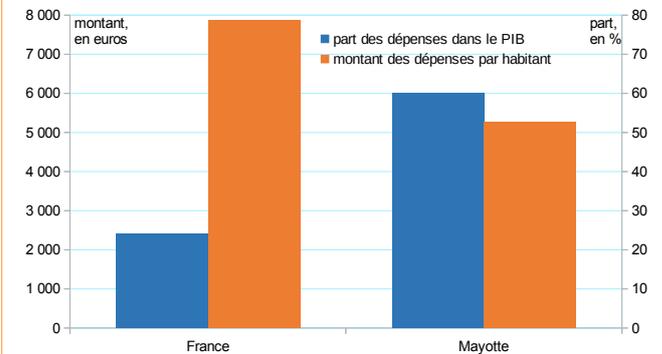
- Cherchem O., Dublin M., « **Produit intérieur brut en 2016 - Le PIB augmente de 7,2 % en valeur** », *Insee Flash* n°75, novembre 2018 ;
- Paillole P., « **Un taux de chômage de 35 %** », *Insee Flash* n°82, février 2019 ;
- Seguin S., « **Créations d'entreprises : Les créations en forte baisse en 2018** », *Insee Flash* n°81, janvier 2019 ;
- Costes B., « **Les entreprises formelles génèrent 539 millions d'euros de richesse** », *Insee Flash* n°78, janvier 2019 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

La dépense de consommation finale des administrations représente 60 % du PIB

Le tissu économique privé pèse peu à Mayotte : ainsi, la consommation des administrations y représente 60 % du PIB contre 24 % en France (*figure 4*). En revanche, rapportée au nombre d'habitants, la **dépense de consommation des administrations** est nettement inférieure à la moyenne nationale : 5 260 euros à Mayotte contre 7 860 euros par habitant en France.

4 Une dépense des administrations publiques par habitant très faible à Mayotte

Dépense de consommation des administrations publiques par habitant et part de celle-ci dans le PIB



Source : Insee, comptes nationaux définitifs (base 2014).

Mayotte est en effet le plus jeune département de France : seuls 4 % de la population ont plus de 60 ans, contre 24 % en France. De plus, parmi les plus de 60 ans, seuls 47 % perçoivent une prestation vieillesse en 2015 contre 85 % en France. Les Mahorais ont peu ou moins cotisés qu'ailleurs et ne peuvent donc pas bénéficier de pensions de retraite.

Les montants des prestations sociales restent en outre encore éloignés des standards nationaux en 2015 : le montant des allocations familiales est de 20 à 70 % plus faible à Mayotte qu'en métropole, le niveau du RSA n'est que de 257 euros mensuel pour une personne seule à Mayotte (514 euros ailleurs). Enfin, les conditions d'accès à l'allocation de solidarité pour les personnes âgées, au RSA, aux allocations logements et chômage sont plus restrictives à Mayotte qu'ailleurs. ■

Définitions

Le **produit intérieur brut** (PIB) est le principal agrégat mesurant l'activité économique. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées brutes nouvellement créées par les unités productrices résidentes une année donnée, évaluées au prix du marché. Le PIB donne une mesure de la richesse produite sur le territoire sur une année et permet des comparaisons internationales.

Le **revenu disponible brut** (RDB) des ménages est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales en espèces (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

La **dépense de consommation finale des administrations** comprend les dépenses collectives correspondant aux fonctions d'administration générale (justice, défense, police, administration générale, etc.) et les dépenses individuelles dont le bénéfice revient aux ménages (dépenses de santé, d'éducation, action sociale, etc.)

